



1. IDENTIFICATION DU POSTE

1.1. Grade

Manipulateur en électroradiologie médicale

1.2. Zone de responsabilité

Le (la) MERM est sous la responsabilité du cadre de santé d'imagerie médicale. Il ou elle intervient en imagerie médicale et/ou médecine nucléaire du Centre Hospitalier intercommunale Nord Ardennes (CHInA).

1.3. Positionnement dans la structure

1.3.1. Liaisons hiérarchiques

- Directeur de l'établissement
- Directrice des soins
- Cadre supérieur de pôle
- Cadre de santé

1.3.2. Liaisons géographiques

- Service d'Imagerie médicale du Centre Hospitalier intercommunale Nord Ardennes (CHInA)
- Service Médecine nucléaire

1.3.3. Liaisons fonctionnelles

- Médecin / radiologue pour le choix du protocole
- Secrétaire pour la gestion du circuit patient
- Brancardier et ambulancier pour le transport et l'installation des patients
- Unité de soins pour la prestation d'actes
- Service de maintenance pour le suivi curatif des appareils d'imagerie
- Cadre d'imagerie/cadre supérieur de pôle

1.3.4. Liaisons externes

Les établissements du CHInA

1.4. Horaires

DE JOUR

7h00-21h00 en 7h30 par jour (équipe matin / jour/coupure / soir)

DE NUIT

21h00-7h00 en 10h par nuit par roulement

Le week-end et les jours fériés par roulement

2. MISSION GENERALE

Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale.

- Réaliser des actes relevant de l'imagerie médicale qui participent à la prévention, au dépistage, au diagnostic ou à la recherche sur prescription médicale et sous la responsabilité d'un médecin.
- Traiter les images réalisées et en assurer leur diffusion.

3. PARTICULARITES DU POSTE

3.1. Secteurs spécifiques

Le (la) MERM exerce ses fonctions en collaboration avec le médecin radiologue.

3.2. Activités principales

- Accueil et prise en charge des patients dans son domaine de compétences
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogiques de personnes (nouvel agent, stagiaire, étudiant...)
- Acquisition, traitement et archivage des données
- Assistance auprès du radiologue lors des activités interventionnelles
- Actualisation, mise en œuvre des procédures, protocoles et consignes
- Etablissement, actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes
- Préparation et injection de produits à visée thérapeutique et diagnostique
- Recensement, enregistrement des données et/ou des informations liées au patient
- Surveillance de l'état de santé des patients et de leurs accompagnants
- Codification des actes réalisés

4. COMPETENCES SPECIFIQUES ET COMPORTEMENTS REQUIS

4.1. Connaissances

- Connaissance du secteur d'activité et de son organisation (imagerie médicale, médecine nucléaire)
- Communication et relation d'aide : connaissances détaillées
- Ethique et déontologie médicales : connaissances détaillées
- Hygiène hospitalière : connaissances détaillées
- Logiciel dédié en électroradiologie médicale : connaissances générales
- Matériel et équipement d'imagerie : connaissances générales
- Connaissances médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine d'activité : connaissances détaillées
- Qualité : connaissances générales
- Radioprotection : connaissances détaillées

4.2. Savoir – faire

- Adapter et optimiser le fonctionnement des équipements, des installations, des systèmes dans son domaine de compétences
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage
- Définir et mettre en œuvre les soins adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétences

- Définir et pratiquer les actes médicaux les mieux adaptés, relatifs à son domaine de compétences
- Eduquer, conseiller le patient selon l'examen réalisé
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétences
- Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives et/ou préventives
- Travailler en équipe, en réseau
- Utiliser une procédure, un protocole, un code, un langage, une réglementation spécifique à son domaine.

4.3. 4.3. Attitudes - Comportements

- Faire preuve de qualité relationnelle (écoute, dialogue et négociation).
- Faire preuve de rigueur et de respect
- Savoir collaborer avec les différents intervenants
- Etre disponible et solidaire face aux difficultés
- Savoir prendre des initiatives et des responsabilités
- Respecter les valeurs professionnelles.